

Collecter et exposer les sources du passé

Introduction à la collecte et au traitement d'archives, d'objets, de sources orales, et à leur exposition virtuelle ou in situ.

Public concerné

► Conservateurs et attachés de conservation des musées et des archives ; enseignants-chercheurs ; chargés de communication ; concepteurs de projets numériques.

Durée

► 3 jours, 21 heures (7h/jour)

Dates

► En ligne sur le site, rubrique Formations courtes
<https://formation-continue.parisnanterre.fr>

Tarif

► 900 euros TTC

Nombre de places

► 12 places

Inscription

► En ligne sur le site, rubrique Formations courtes
<https://formation-continue.parisnanterre.fr>

En savoir plus

Tél. : 01 40 97 78 66

formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Tél. : 01 40 97 49 85

marina.egidi@parisnanterre.fr

Objectif pédagogique

► Savoir appréhender la collecte et le traitement des archives, des objets, de sources orales et leur exposition in situ ou en ligne.

Modalités pédagogiques

► Formation en présentiel

Compétences visées

- Identifier et localiser les sources
- Méthodologie de la collecte ;
- Recueillir, analyser et synthétiser les informations scientifiques et culturelles relatives au patrimoine
- Maîtriser les principes d'exposition de l'histoire écrite, visuelle et orale ;
- Assurer le commissariat d'exposition ;
- Mettre en œuvre une offre pédagogique adaptée aux publics.

Prérequis

► Intérêt pour les sciences humaines et sociales

Intervenants

- Enseignants-chercheurs de l'université Paris Nanterre ;
- Intervenants professionnels issus des partenaires institutionnels du labex.

Certification

- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Parcours de formation

Cette formation fait partie du DU Médiation du passé.

Formations associées :

- Concevoir un projet de médiation du passé (3 jours)
- Les patrimoines à l'ère numérique (3 jours)
- Le passé *in situ* (2 jours)
- Évaluer un projet de médiation (2 jours)
- Mise en pratique (2 jours) – implique l'inscription à deux autres modules.

La participation et la validation de l'ensemble des formations du parcours permet l'obtention du diplôme d'université Médiation du passé.

Le point fort de la formation

- Toutes les formations s'appuient sur l'expérience de collaboration entre chercheurs et institutions patrimoniales.

Exemples de projets

- <http://naissanceethnologie.fr/>
- <https://argonnaute.parisnanterre.fr/>
- <http://nimrod.huma-num.fr/>



Géomancien, Mali © Fonds Marcel-Griaule, Bibliothèque Eric-de-Dampierre, LESC/CNRS, Université Paris Nanterre

Programme

► Sources pour l'histoire, objets pour le patrimoine, traces pour la mémoire

Comment évolue l'accès aux sources pour l'histoire dans les centres d'archives, les bibliothèques, les musées ? Qu'en est-il du devenir patrimonial des sources pour l'histoire ? Quelles questions les témoignages oraux soulèvent-ils, entre histoire et mémoire ?

► Exposer l'histoire : statut et utilisation de l'image

Seront abordées les grandes questions propres à l'utilisation de l'image dans les expositions in situ et virtuelles : l'image comme document, le statut de l'image en histoire de l'art, en histoire sociale ou politique, les critères de choix iconographiques, l'indication des sources, les droits, l'éditorialisation, les mécanismes participatifs pour l'annotation en ligne.

► Collecter et présenter des sources orales

La problématique de la collecte (qui ? pour qui ? pour quoi ?) et celle des usages possibles des sources orales seront traitées, ainsi que la question des limitations juridiques.

« *Se former tout au long de la vie* »

Lieu

Université Paris Nanterre
Bâtiment de la Formation Continue
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Cette formation fait partie de la gamme « Formations courtes » développée en commun par l'université Paris Nanterre et l'université Paris 8. Elle est soutenue par le Ministère de l'enseignement supérieur, l'université Paris Lumière dans le cadre de l'AMI « Pilotes FTLV 2017 ».



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

